

DÉLIBÉRATION 6/2024

SYNDICAT MIXTE AUTOROUTE NUMÉRIQUE A75

Le 11/12/2024 à 11h00, s'est tenu sans condition de quorum dans les locaux de l'Hôtel du Département de la Lozère, le comité syndical du Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75, régulièrement convoqué par lettre en date du 9/12/2024, le quorum n'ayant pas pu être atteint lors de la réunion du 9/12/2024.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion : 2

Étaient présents :

- Monsieur Denis BERTRAND représentant du Département de la Lozère
- Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU représentant du Département du Cantal,

Étaient absent(e)s :

- Monsieur Michel SAUVADE représentant du Département du Puy de Dôme,
- Madame Claudine VASSAS-MEJRI représentante du Département de l'Hérault,
- Monsieur Sébastien DAVID représentant du Département de l'Aveyron,
- Madame Aurélie MAILLOLS représentante de la Région Occitanie,
- Monsieur Bernard BASTIDE représentant de la Région Occitanie,
- Madame Christelle MICHEL DELEAGE représentante du Département de la Haute-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75,

OBJET : Commission de Délégation de Service Public

Le Président indique que du fait de la réélection du Président, il convient de renouveler la Commission de Délégation de Service Public.

Cette dernière doit être conformément à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T), être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, il convient donc de fixer le nombre de titulaires et de suppléants ainsi que la date limite de dépôt de listes

Après en avoir délibéré le comité syndical décide à l'unanimité :

- La liste doit être constituée de 3 titulaires et 3 suppléants.
- Les listes devront être déposées sous enveloppe fermée à Monsieur le Président du Comité Syndical, au siège du Syndicat Mixte.
- La date limite de dépôt est fixée au 10/01/2025, à 17h00.

A Mende, le 11/12/2024
Le Président du Syndicat Mixte
Autoroute Numérique A75
Denis BERTRAND



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE
17 DEC. 2024
BUREAU DU COMMISSION